

9. La valorisation des moquettes textiles



Crédits photo : Optimum®

Quels déchets de moquette bénéficient d'une filière de valorisation ?

Toutes les moquettes textiles bénéficient d'une filière de valorisation, qu'elles soient en dalles ou en lés.

Les déchets de moquette sont répertoriés sous le code déchet 170904.

Comment valorise-t-on les moquettes ?

Aujourd'hui, deux modes de valorisation des moquettes textiles existent :

- le recyclage : après séparation des fibres et de la sous-couche, les fibres en nylon composant les moquettes sont recyclées et repartent dans de nouvelles moquettes, des routes ou encore des matelas. Les sous-couches sont réintroduites dans la fabrication de nouvelles moquettes.
- la valorisation en CSR* (double valorisation énergétique et matière) : les déchets de moquette sont transformés en granulés qui serviront de combustibles alternatifs aux produits pétroliers dans les cimenteries.

Si le recyclage des moquettes commence à se développer avec des solutions proposées par des industriels, c'est la filière « Optimum » de valorisation des moquettes en CSR, qui reste la filière généraliste du secteur.

**CSR : Combustible Solide de Récupération. Il s'agit d'un déchet non dangereux solide, composé à partir de déchets triés qui n'ont pas pu faire l'objet d'une valorisation matière, et préparé pour être utilisé comme combustible.*

LA VALORISATION EN COMBUSTIBLE SOLIDE DE RÉCUPÉRATION

Quels sont les acteurs de la filière de valorisation des moquettes en CSR et où se situent-ils ?



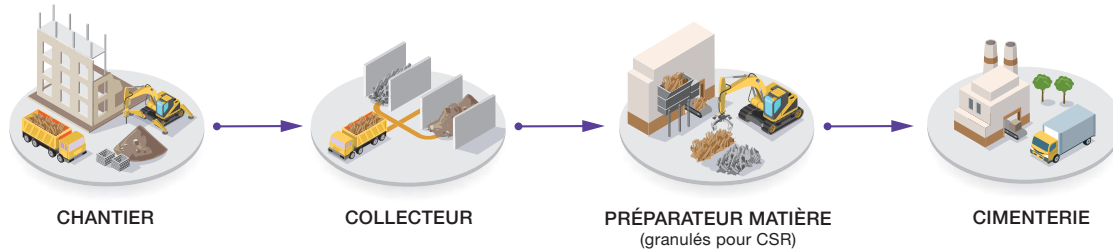
■ Préparateur matière

Seuls les préparateurs matière sont indiqués sur la cartographie, les exutoires finaux (cimenteries) ne pouvant être communiqués.

Cette cartographie ne représente pas les points de collecte de déchets mais les acteurs constituant les différentes étapes de la chaîne de valorisation du déchet. Retrouvez les points de collecte dans la partie « Pour aller plus loin ».

De quelle manière la filière est-elle organisée ?

Schéma d'organisation de la filière de valorisation des moquettes en CSR :



Quelles sont les conditions d'acceptation des déchets de moquette ?

Ce cahier des charges est donné à titre indicatif. Les conditions d'acceptation peuvent varier selon les collecteurs. Il est donc fortement recommandé de contacter le collecteur pour s'assurer des conditions d'acceptation.

Déchets acceptés	Déchets refusés
Toutes les moquettes textiles, en dalles et lés : <ul style="list-style-type: none"> ■ chute de pose ; ■ anciennes moquettes textiles ; ■ tapis ; ■ thibaudes ; ■ fibres synthétiques (polyamide, polypropylène, polyester...); ■ fibres naturelles (laine, coton, coco, sisal...). 	Moquette avec résidus de colle amiantée.
	Tout autre déchet.
A noter : les déchets refusés dans cette filière peuvent faire l'objet d'une autre filière de valorisation.	
Conditionnement	
Dalles de moquette Collecte des dalles en pied de chantier sur palettes. Dans certains cas très spécifiques et après validation, collecte en FMA (Fond Mouvant Alternatif) possible. Palettiser et filmer (en double ou triple) 150 m ² de dalles par palette (maximum 200 m ² soit 900 kg). Hauteur : 1,20 m. Collecte en big bags possible pour les chutes de pose : <ul style="list-style-type: none"> ■ big bag contenant au maximum 150 m² de moquette (soit 675 kg) et mis sur palettes. 	
Rouleaux de moquette Rouler et serrer des lés de 1 m de large. Palettiser et filmer (en double ou triple) les déposes en lés. Disposer les rouleaux en couches croisées. Hauteur : 1,20 m environ.	

LE RECYCLAGE

> Filière de recyclage de l'industriel TARKETT

L'industriel Tarkett, au travers de sa marque Desso, a mis en place une filière de recyclage des moquettes. Pour plus d'information sur cette filière, nous vous invitons à les contacter directement (partie « Pour aller plus loin »).

> Filière de recyclage et réemploi de l'industriel INTERFACE

L'industriel Interface a mis en place une filière de recyclage des moquettes. De plus, en partenariat avec ARES, une filière de réemploi des moquettes est également opérationnelle.

Quels sont les acteurs de la filière de recyclage et réemploi de moquettes d'Interface et où se situent-ils ?



- Préparateur matière
- Préparateur matière et exutoire final

La diversité des exutoires finaux de valorisation des déchets de fibre des moquettes est telle qu'il n'est pas possible d'établir une liste exhaustive de ces installations. C'est pourquoi seuls les préparateurs matière de déchets de moquette et les exutoires finaux de la sous-couche des moquettes sont recensés sur la cartographie.

Cette cartographie ne représente pas les points de collecte de déchets mais les acteurs constituant les différentes étapes de la chaîne de valorisation du déchet. Retrouvez les points de collecte dans la partie « Pour aller plus loin ».

De quelle manière la filière est-elle organisée ?

Schéma d'organisation de la filière de recyclage des moquettes :

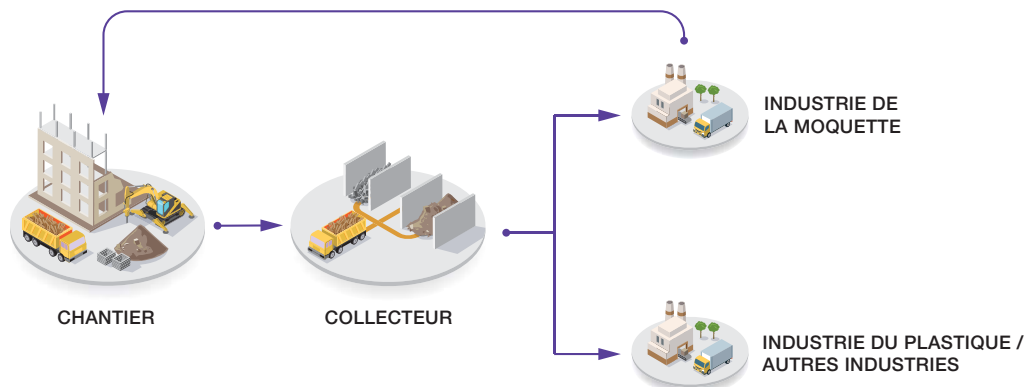
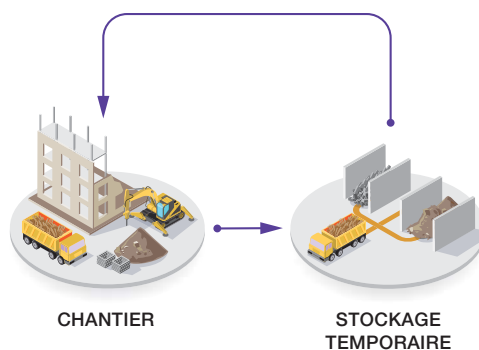


Schéma d'organisation de la filière de réemploi des moquettes :



Quelles sont les conditions d'acceptation des déchets de moquette ?

L'industriel Interface reprend les déchets de moquette de sa propre marque.

L'acceptation en filière se fait au cas par cas. Une étape d'identification par Interface est obligatoire. Cette étape permettra de déterminer la filière la mieux adaptée en fonction de la qualité de la moquette mais également en fonction du contexte du chantier. Si cette étape n'est pas réalisée, se diriger vers la filière Optimum qui accepte tous les types de moquette.

Conditionnement

Isoler les dalles par types d'envers (bitume, PVC ou polyoléfine).
Palettiser sur quatre piles (fibre contre fibre et backing contre backing).
Filmer (en double ou triple) 150 m² de dalles par palette.
Hauteur : 1 m (1,50 maximum).
Anticiper l'enlèvement des produits en contactant au moins 3 jours avant l'industriel.

SECTION COMMUNE

Pour aller plus loin

La collecte

Les points de collecte des déchets de moquette :

- Le site déchets de chantier de la Fédération Française du Bâtiment
www.dechets-chantier.ffbatiment.fr
- Le site de la filière de valorisation des moquettes usagées, Optimum
<http://recyclage-moquettes.fr>

Les acteurs du recyclage

Les préparateurs matières pour la filière CSR :

- Vanheede Environnement
www.vanheede.com/fr

Les industriels de la moquette :

- L'Union Française des Tapis et Moquettes (UFTM)
<http://moquette-uftm.com>
- Les fabricants de moquette ayant une filière de recyclage
 - Desso - www.desso.fr
 - Interface - www.interface.com/EU/fr-FR/homepage